

## **Convocation**

### **Assemblée Générale Ordinaire**

**Le 12 mars 2011 au château de Grésillon à 14h**

L'assemblée générale ordinaire pour l'année 2010 est convoquée plus tôt cette année afin d'avoir l'accord des sociétaires pour une dépense importante concernant des travaux sur le chauffage du rez de chaussée et du premier étage à réaliser dès ce printemps.

Avant l'assemblée, à **11h** les sociétaires sont invités à réfléchir sur les modifications de statuts qui seront soumises à une Assemblée Générale Extraordinaire le plus tôt possible.

Le matin, une commission électorale dépouillera les votes qui vous sont proposés par correspondance.

Les sociétaires ne pouvant se déplacer voudront bien adresser leur pouvoir complété du nom d'un sociétaire présent lors de l'Assemblée Générale ; NB : en cas de pouvoir non complété, celui-ci est comptabilisé pour la détermination du quorum (1/6 des sociétaires est nécessaire pour que l'Assemblée Générale puisse se réunir) mais ne pourra être utilisé lors des votes.

### **Ordre du jour**

A 14h00 : ouverture de l'Assemblée Générale

- 1) décompte des présents et des procurations pour vérifier si le quorum est atteint
- 2) le CA proposera à l'AG de voter l'exclusion de XXX
- 3) évolution du nombre des sociétaires et du montant du capital
- 4) rapport moral 2010, puis discussion et vote (en séance et par correspondance)
- 5) rapport financier 2010, puis discussion et vote (en séance et par correspondance)
- 6) discussion et vote des résolutions en séance uniquement
- 7) discussion et vote du budget prévisionnel 2011 en séance uniquement
- 8) questions diverses

En application de l'article 6 des statuts (« L'Assemblée générale peut exclure un membre dont la présence serait susceptible de nuire à l'activité de la Société, l'intéressé ayant bien entendu le droit de présenter sa défense devant l'Assemblée Générale. »), et considérant que XXX nuit à la Société par ses menaces répétées dans des courriers recommandés adressés aux membres des deux derniers Conseils d'Administrations de la MCE ainsi que par des accusations à l'adresse de plusieurs sociétaires, le CA adopte à l'unanimité des présents et abstention des représentés une proposition d'exclusion de la Société de XXX.

---

## **Rapport moral 2010**

L'année 2010 est une année charnière pour la MCE.

En effet, le 30.01.2010 a eu lieu une assemblée générale extraordinaire qui a permis d'une part, de lancer la régularisation juridique consistant à l'inscription obligatoire depuis 2002 de notre société coopérative au registre du commerce sous les statuts de 1951 et d'autre part, l'organisation des élections pour renouveler entièrement le conseil d'administration. L'inscription au registre du commerce a été effective le 20 mai 2010 (K-bis avec les membres du conseil d'administration au 30/01/2010).

Le 29 mai 2010, le nouveau conseil d'administration de 12 membres dont les associations SAT-amikaro et Espéranto France a été élu. Sa première réunion le 30 mai a montré la volonté de l'ensemble des administrateurs de mettre en œuvre un programme visant à une plus large ouverture de Grésillon, y compris à un public non espérantiste. Le CA a ainsi élu à l'unanimité un bureau complet avec un président, alors que nous n'avions plus de président depuis de nombreuses années. Le nouveau conseil d'administration a été enregistré le 06.10.2010 au registre du commerce.

### **Activités 2010**

- Le stage du 27 avril au 1er mai « Espéranto du point de vue mathématique » guidé par C. Rivière dont la direction et l'intendance ont été assurées par Jannick Huet, a rassemblé 13 personnes.
- Quatre semaines de stage d'été (du 17 juillet au 14 août) ont vu passer cent personnes : 61 stagiaires (512 nuitées), 21 bénévoles (253 nuitées) et 18 visiteurs. A certaines dates, le château semblait plein, on avait du mal à attribuer des chambres aux stagiaires. La cuisine était sous la responsabilité de

Lucette Échappé, pour compenser l'absence de bénévoles nous avons dû salarier deux personnes sur quatre jours et la nécessité de faire appel à des salariés en cuisine est à prévoir à l'avenir. Ont travaillé pendant ces 4 semaines, les directeurs de stage : Jeanne-Marie Cash, Xavier Godivier, Jannick Huet et les bénévoles pour la cuisine et l'entretien, Marie Daenen, Kazue Audibert, Louis Jeuland, Geneviève Gourichon, Armelle Piolat et Brigitte Ardon.

Georgo Handzlik nous a offert trois présentations de sa pièce de théâtre Ludoviko Lazaro et deux soirées musicales, Tomasz Chmielik a dirigé pendant trois semaines un atelier de traduction de textes de Privat, trois niveaux de cours étaient proposés mais il n'y avait guère de vrais débutants, et différentes activités : astronomie, Taiji Quan, théâtre, reliure, danse, chant... (vous pouvez voir les détails sur le site).

- Juste après les stages d'été, un groupe de 15 Russes a séjourné deux nuits.

Et pour terminer 2010 :

- Rencontre de fin d'année du 30.12 au 02.01.2011 avec 20 personnes, Armelle Piolat a assuré avec brio l'intendance. La carte de vœux conçue par Bruno Flochon, accompagnée de la photo du bal masqué de la Saint Sylvestre, ont donné une nouvelle image de Grésillon.

#### Locations 2010

- Le château a été loué pour deux fêtes familiales en mai et début juillet, puis fin août pour le stage mathématiques olympiques d'Animath ( 8 jours, 43 élèves sélectionnés, de 12 à 18 ans, encadrés de 9 enseignants) et pour l'université d'été d'EDE qui a accueilli 30 participants pendant 3 jours.
- L'appartement dans l'annexe a été loué pendant 3 semaines durant l'été.

#### Entretien du domaine

- Des travaux sur l'installation électrique ont permis l'augmentation de la puissance disponible et l'utilisation de radiateurs électriques mobiles pour chauffer les pièces du rez-de-chaussée pendant la rencontre de fin d'année.
- Évacuation de plusieurs m<sup>3</sup> de ferraille et de « tout-venant » grâce à la collaboration de notre voisin agriculteur qui nous a permis aussi d'enlever les arbres morts tombés l'hiver 2010.
- Réduction de plus de la moitié la haie de lauriers bordant l'allée pavée desservant les annexes et doubler ainsi la largeur de cette dernière.
- Signature d'un contrat pour exploitation de la forêt et la vente de bois de chauffage.

#### Communication

Le site « gresillon.org » s'est étoffé, il permet de lire les PV des Assemblées et les compte-rendus des réunions de CA (extraits) mais aussi de suivre nos activités.

Plusieurs articles dans des revues espérantistes (*La Ondo de Esperanto*, *la SAGO*, *Le monde de l'Espéranto*). Un article dans la revue écologiste *Silence*.

#### Préparation des projets futurs pour une plus large ouverture

Divers contacts ont été pris dans la perspective d'une ouverture à des non-espérantistes. L'étude de l'évolution de la structure est engagée pour l'adapter à cette évolution. En particulier des contacts ont été pris avec différents avocats pour étudier les possibilités d'évolution des statuts voire de la structure de notre société. Des contacts ont été pris notamment avec Gîtes de France, qui pourrait proposer notre château comme gîte de groupe. Des contacts sont également en cours pour accueillir une colonie de vacances cet été.

Nous avons rencontré les maires de différentes communes, intéressés entre autres choses par le prolongement de la Voie Verte (ancienne voie ferrée La Flèche – Saumur) : celle-ci s'arrête actuellement à quelques kilomètres de Baugé. Pour compléter les 6 km manquants du tronçon La Flèche -Baugé, une négociation a été entamée avec une dizaine de propriétaires concernés, dont la MCE qui en possède 600 m depuis 1988. Le développement touristique est une des priorités de Baugé, et le golf tout proche de chez nous projette la construction d'un grand hôtel et de centaines de bungalows.

La nouvelle équipe travaille dans une ambiance sereine, mais nous devons gérer en parallèle un nombre important de questions, ce qui nécessite de mieux répartir les responsabilités entre davantage de responsables et d'optimiser l'outil internet pour mieux communiquer. Ce qui est très encourageant est de constater que l'équipe s'est étoffée au fil des mois avec l'arrivée de nouvelles personnes-ressources. Le travail de gestion et de suivi de la MCE est ainsi assuré non seulement par les administrateurs mais aussi par les personnes qui se sont proposées dans les commissions et comme personnes-ressources. Il est ainsi à noter le travail remarquable effectué par Phil Freslon, représentant suppléant de SAT-amikaro, qui habite à proximité de Grésillon et qui anime le club d'espéranto de Baugé.

## Rapport financier 2010

Nous nous réjouissons de vous présenter un résultat positif de 1815 € après 8 années successives de déficit. Nous avons retrouvé en 2010 des produits et des charges qui commencent à pouvoir être comparés avec ceux d'avant la fermeture de 1998; en tenant compte de l'inflation, les 40 138 € de produits atteignent les 2/3 de ceux de 1997.

Ce résultat provient d'abord d'une reprise de la fréquentation à Grésillon et aussi de la poursuite d'une activité bénévole intense. Christian Vacheron a repris avec grande efficacité la trésorerie de la MCE. De ses comptes, nous pouvons extraire quelques repères chiffrés. En moyenne, chaque semaine de stage a apporté 1000 € de frais de stage, 2000 € d'hébergement, 3000 € de repas et 1000 € d'autres recettes et a nécessité 1300 € de dépenses de nourriture et 1300 € de personnel pour aider la responsable Lucette Echappé durant 4 jours.

Il convient néanmoins de se souvenir que le résultat positif de 2010 est aussi dû à un retour à des coûts moyens d'entretien annuels (2 274 €) ainsi qu'à la faiblesse des amortissements (7 709 € soit presque deux fois moindres qu'en 1997), qui résulte d'une faible restauration de Grésillon depuis 10 ans. Dans les années à venir, cette dotation aux amortissements va de nouveau croître et influera sur les résultats annuels.

L'ancien don de Mme Baubonne de 7 622 €, qui était resté inscrit en dette est régularisé en 2010 et incorporé au report à nouveau.

---

## Projets pour 2011

### a) Activités espérantistes

- stage de printemps en collaboration avec ILEI et session d'examens KER
- 4 semaines de stage d'été
- location pour FRINGOJ
- location pour FESTO
- location pour EDE

### b) Travaux à venir

La première phase étudiée vise à élargir, à compter de 2011, de 10 à 20 semaines par an la période d'occupation du château, entre avril et novembre, et des devis ont été demandés pour une première phase de travaux de chauffage réalisable rapidement en fonction de ce premier objectif. Voir la **1ère résolution** pour le détail des travaux envisagés.

### c) Locations à des non-sociétaires

Poursuivre les négociations avec les Gîtes de France, (voir la **2ème résolution**) ainsi qu'avec une école de théâtre qui nous a rencontrés pour un projet de location sur 10 mois (voir la **3ème résolution**)

### d) Evolution statutaire

Préparation de nouveaux status au cours de l'année (voir la **4ème résolution**)

---

## RÉSOLUTIONS

### Travaux

Dès mars 2010, Claude Bensimon et Francis Lasson ont été consultés sur la possibilité de chauffer davantage le château pour ne pas l'utiliser seulement l'été. Le projet qu'ils proposent permet dans un premier temps d'élargir la saison d'avril à novembre, en chauffant électriquement le rez-de-chaussée et le premier étage et de tester ce dispositif en 2011 et 2012. Une partie du château est déjà chauffée par une chaudière au fuel, dont le fonctionnement hors gel nous a causé quelques soucis. Le chauffage électrique ne serait pas aussi puissant et ne suffirait pas si la température extérieure descend au dessous de 5°. Dans un premier temps, le Conseil d'Administration a demandé d'urgence une mise en conformité et une augmentation de puissance de l'installation existante, pour un montant de 2830 € TTC. La seconde étape concerne la mise en conformité avec les règles de sécurité (remplacement des blocs d'éclairage de secours) et les travaux permettant le chauffage du rez-de-chaussée et du premier étage en totalité.

Outre ces travaux qui représentent les deux postes de dépense les plus importants, d'autres travaux sont prévus, avec pour priorité :

- la sécurité : consolidation du balcon de la chambre 3, renforcement de la charpente sous la chambre 34 située dans les dépendances, ouverture d'une fenêtre d'évacuation des fumées en haut de l'escalier du 2ème étage

- la mise aux normes légales : remplacement de la vieille cuve de fioul enterrée par une cuve aérienne
- la préservation du bâtis: étanchéification de la véranda, ouverture de trappes dans les plafonds de la tour nord pour pouvoir réparer les fuites observées
- amélioration de l'accès pour les personnes handicapées: pose d'une grille caille-botti à poser en pente douce devant la porte de la véranda

Les disponibilités actuelles de trésorerie nous permettent d'envisager ces travaux sans recours à des emprunts.

**Résolution 1** : L'Assemblée Générale approuve l'engagement de travaux à la hauteur indiquée au budget prévisionnel 2011 en particulier pour l'installation d'un chauffage permettant d'ouvrir le château sur une période d'avril à novembre.

## Locations

Le Conseil d'Administration élu en mai 2010 avait clairement prévu dans son programme électoral d'ouvrir le château à des groupes non espérantistes afin de le rentabiliser. Cela pose d'abord un problème juridique : adaptation de nos statuts en conséquence, mais nous avons consulté différents avocats et ce point semble réalisable si c'est la volonté d'une majorité suffisante de sociétaires. Plusieurs options sont à l'étude. Par ailleurs, un premier contact a été pris avec les Gîtes de France, ainsi que l'Office de Tourisme de Baugé. L'acceptation du château comme gîte de groupe 2 épis (24 personnes) par Gîte de France est possible avec un minimum d'investissements.

**Résolution 2** : L'Assemblée Générale demande la poursuite des négociations visant à la location du domaine comme gîte de groupe.

## Ecole de théâtre

L'école de théâtre « Demain le Printemps » nous a rencontrés pour nous présenter un projet de formation théâtrale qui doit se dérouler en espéranto sur une période de dix mois (de septembre 2013 à juin 2014) pour 27 comédiens stagiaires issus des 27 pays de l'Union européenne, encadrés par une demi-douzaine de permanents, plus des enseignants en fonction du programme. Ce projet ne pourra se concrétiser qu'avec des subventions importantes de l'Union européenne, des collectivités nationales et locales.

Les organisateurs sont d'avis que Grésillon conviendrait pour un tel projet. Les difficultés mises à jour sont d'une part que les travaux de chauffage planifiés cette année ne suffiront pas pour habiter avec un confort thermique minimal le château en saison froide, d'autre part que cela oblige à renoncer à d'autres projets pendant la période en question. Les arguments en faveur de cette location : il s'agit d'un événement exceptionnel et éminemment espérantiste, qui serait hautement subventionné, et qui contribuerait à faire connaître Grésillon.

Les organisateurs n'excluent pas que nous utilisions le château en parallèle, soit dans la limite des lits disponibles, soit certaines semaines pendant lesquelles ils s'absenteraient.

Dans un premier temps il s'agit donc de décider si nous poursuivons les négociations pour définir l'offre que peut faire la MCE à « Demain le Printemps », et d'autoriser "Demain le Printemps" à mentionner Grésillon dans les demandes de subventions qu'ils doivent présenter dès maintenant.

**Résolution 3** : L'Assemblée Générale donne un accord de principe au CA pour permettre la négociation d'un contrat de location à Demain Le Printemps pour la période de septembre 2013 à juin

## Modifications statutaires

Depuis 2008, des réflexions sont menées pour adapter les statuts aux besoins actuels de la MCE, en particulier concernant la mise à jour du fichier et la valeur des parts des sociétaires, les modalités de tenue des AG et le fonctionnement du CA ou le fond de réserve obligatoire. De plus, la volonté exprimée par les sociétaires en 2010 d'ouvrir la MCE en proposant des services à un public plus large nécessite une évolution des statuts. Enfin, les évolutions antérieures des sociétaires n'ont pas fait l'objet de l'ajustement correspondant du capital social.

**Résolution 4** : L'Assemblée Générale accepte que le CA engage, avec une aide juridique et comptable, la rédaction de nouveaux statuts pour notre Société Coopérative de consommation, qui permettent d'offrir des services à des non-sociétaires ainsi que la mise à jour de son capital social.

fin